



Direction de la Nature et des Paysages
GS/FM (préfet)

Paris, le 18 avril 1996

Monsieur le Préfet,

Vous m'avez fait part des rumeurs persistantes qui circulaient dans certains milieux sur l'origine des loups du Mercantour.

Sur votre proposition, et conformément aux recommandations de M. DOBREMEZ, médiateur désigné par le ministre de l'Environnement, j'ai fait établir par des scientifiques italiens une carte et des documents qui montrent comment s'est effectuée la progression naturelle du loup. Ces documents très clairs n'appellent pas de commentaires de ma part.

J'ai également fait entreprendre une analyse génétique partir des matériaux dont nous disposons sur les loups des Alpes Françaises, les loups italiens et d'autres loups européens. Les résultats ne nous seront pas connus avant plusieurs semaines.

Je ne doute pas qu'ils confirmeront que les loups du Mercantour proviennent bien de la population italienne et qu'ils mettront définitivement un terme à des rumeurs malveillantes qui ne sont étayées par aucun fait et par aucun document scientifique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Directeur de la Nature et des Paysages

Monsieur le Préfet des Alpes Maritimes
BP1
06026 NICE

Gilbert SIMON